83 Var
c|a.u.e
Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

PLAN D'ENGAGEMENT

2022-2027

Var
Le Département

Accompagner, réfléchir et acter pour des architectures et des paysages respectueux des territoires, des enjeux durables, soutenables et des usagers pour un Var où il fera toujours bon vivre.

Les CAUE ont été créés par la loi dite d'architecture du 3 janvier 1977.
Celui du Var voit le jour en août 1984. L'objectif est d'assurer des missions de service public liées à la promotion et au développement de la qualité architecturale, urbanistique et environnementale.

Les CAUE, confortés depuis par différents textes de loi, ont su évoluer afin de répondre aux préoccupations actuelles. A l'échelle locale, il travaille l'amélioration du cadre de vie des concitoyens. A l'échelle globale, son action participe à la préservation de notre planète.

Proposé par Monsieur Marc Giraud, Président du Conseil Départemental, lors du Conseil d'administration du CAUE VAR, j'ai eu l'honneur d'être élu président de la structure le 10 novembre dernier.

Je succède à Manon Fortias, Vice-Présidente du Conseil départemental du Var, qui, durant ses 6 années de mandat, a œuvré à la visibilité et à la notoriété de la structure. Je la remercie de me transmettre un outil dont la richesse pour la fabrication de notre territoire n'est plus à prouver.

Le CAUE VAR, partenaire privilégié du Conseil départemental du Var, apporte une aide à la décision à l'ensemble des collectivités comme aux habitants. Il propose un accompagnement autonome sur tout projet d'architecture, d'urbanisme et de paysage en tous lieux sur le département dans un souci d'équité.

Outil de dialogue, outil fédérateur, je me ferai fort de continuer à enrichir et à développer la relation avec tous les acteurs du cadre de vie en privilégiant la proximité avec les élus, les professionnels et les Varois.

Outil de connaissance, j'inviterai chacun à venir se former, perfectionner ou s'informer à la complexité technique, réglementaire et normative de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Je consoliderai les liens entre l'évolution des villes et villages et les enjeux d'un développement durable et soutenable répondant à la transition écologique.

Comme nous le savons, la situation économique est tendue et accentuée par les répercussions d'un contexte sanitaire chaotique. Ainsi, le projet vertueux défini, l'accompagnement pour sa réalisation lui apportera également une analyse sur la faisabilité financière de l'investissement en renforçant le travail d'identification des financements auxquels les collectivités pourront prétendre.

Si tous les élus et tous les acteurs techniques réfléchissent à des projets indispensables, sobres, économes en énergie qui permettent l'amélioration des conditions d'habitat et de vie de nos concitoyens, il nous faudra toujours veiller en premier lieu à les sensibiliser et à les convaincre.

Outil agile, avec l'équipe du CAUE Var, nous redoublerons d'efforts pour innover techniquement dans nos approches, s'ouvrir et développer l'esprit de participation des publics pour réussir ensemble à préserver la richesse de notre beau Département.

J'ai toute confiance en l'équipe du CAUE Var,

Et vous assure de notre volonté et de notre totale implication au service de tous les varois.

Marc LAURIOL

Président du CAUE Var
Conseiller départemental du Var
Directeur Général de l'ODEL Var

01 STRATEGIE

02 CONSEILLER

03 FORMER

04 SENSIBILISER

05 INFORMER ET COMMUNIQUER

06 LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

07 L'EQUIPE DU CAUE VAR

Stratégie

01

Un lieu d'architecture, d'urbanisme, de l'environnement et du paysage pour tous les varois

Pour penser la stratégie mandat 2022:2027, le CAUE Var a anticipé et profité des 2 ans de pandémie, pour mener une réflexion en interne avec l'ensemble de l'équipe sur le sens de notre mission. Dans ce même temps, il s'est nourri du travail mené par la FNCAUE sur le «CAUE de l'après» puis il a intégré la volonté du nouveau président, Marc Lauriol, d'être **un des outils apportant un service incontournable dans la fabrique du territoire varois.**

L'engagement porté durant ces dernières années a donné au CAUE une belle reconnaissance en termes de compétence, de technicité et d'agilité, l'objectif aujourd'hui est de **renforcer le service par un conseil sur le financement et l'économie d'un projet pour atteindre une démarche vertueuse viable.** Ce conseil est une aide indispensable à la prise de décision pour les petites et moyennes communes ne bénéficiant pas d'une ingénierie ad'hoc.

S'inscrire dans une démarche et dans un projet vertueux de qualité à un coût qui doit faire face à la raréfaction de l'argent public, à la complexité accrue des différentes réglementations, normes et législations, mais aussi à la demande croissante du citoyen de fabriquer le territoire autrement. Celui-ci n'étant pas toujours conscient de sa part d'investissement nécessaire, le CAUE Var lui rappellera lors de chaque action de sensibilisation.

Démarche frugale et vertueuse pour des projets de qualité qui répondent aux enjeux incontournables, imparables du réchauffement climatique tant pour la vie sur Terre et la gestion des ressources que pour la santé de nos économies comme le rappellent inlassablement les rapports du GIEC.

Le CAUE Var s'engage à accompagner, réfléchir et acter pour des architectures et des paysages respectueux des territoires, des enjeux soutenables et des usagers pour favoriser la transition écologique et territoriale pour un Var au cadre de vie exceptionnel.

Les missions fondamentales d'intérêt général fixées par la loi de 77 et enrichies depuis, **notre connaissance du territoire, notre relation aux partenaires et notre ouverture inclusive envers tous les publics sont les atouts nous permettant de mettre en œuvre une stratégie locale avec une approche globale.**

Au-delà de conserver les acquis, il nous faut **fidéliser nos relations et accentuer nos actions auprès du grand public, des professionnels, des collectivités et notre présence sur l'ensemble du territoire.**

Le CAUE Var souhaite **créer les conditions d'une montée en compétence de l'équipe** tant par la formation que le recours à des compétences nouvelles pour **optimiser le rayonnement, la diversité et la qualité du service rendu.**

Aujourd'hui implanté au cœur de la ville de Toulon, le CAUE Var peut déployer ses missions plus fortement sur l'ensemble du Var avec l'ensemble des acteurs pour s'occuper des espaces de vie bâtis et naturels :

- Révéler les potentialités, les ressources et les forces en présence sur chaque territoire varois,
- Accompagner la transition écologique et sociétale en requestionnant les rapports à l'environnement, aux démarches de projet, à l'économie et au financement du projet,
- Promouvoir le dialogue nécessaire à l'appropriation des projets par les usagers et au lien social indispensable au vivre ensemble,
- Investir la question de la résilience des territoires : prioriser la réhabilitation, l'habitat, les filières locales, l'équilibre entre développement et respect du territoire...
- Expérimenter, innover dans les démarches de projet comme sur des pratiques et techniques nouvelles ou du bon sens.

Il est important que notre action et nos valeurs soient pérennes sur le département et que le CAUE VAR soit un lieu d'échange, d'interprétation, d'animation, un lieu ressource incontournable pour l'architecture, l'urbanisme, le paysage et le cadre de vie, ouvert à tous. C'est pourquoi nous aurons à coeur de faire preuve :

ANTICIPATION

pour accompagner les collectivités dans leurs réflexions dans une perspective de développement soutenable et viable de leur territoire, comme pour les particuliers dans leur désir d'habiter le Var.

INNOVATION

plus que jamais nécessaire dans un contexte complexe et une urgence climatique pour une efficience sur l'ensemble de nos missions ainsi que celles auxquelles nous participons.

MOBILISATION

pour construire une culture commune - architecturale, urbaine et paysagère -, créer les conditions d'actions partagées, sensibiliser, informer et former à la qualité de nos paysages naturels et bâtis.

Conseiller

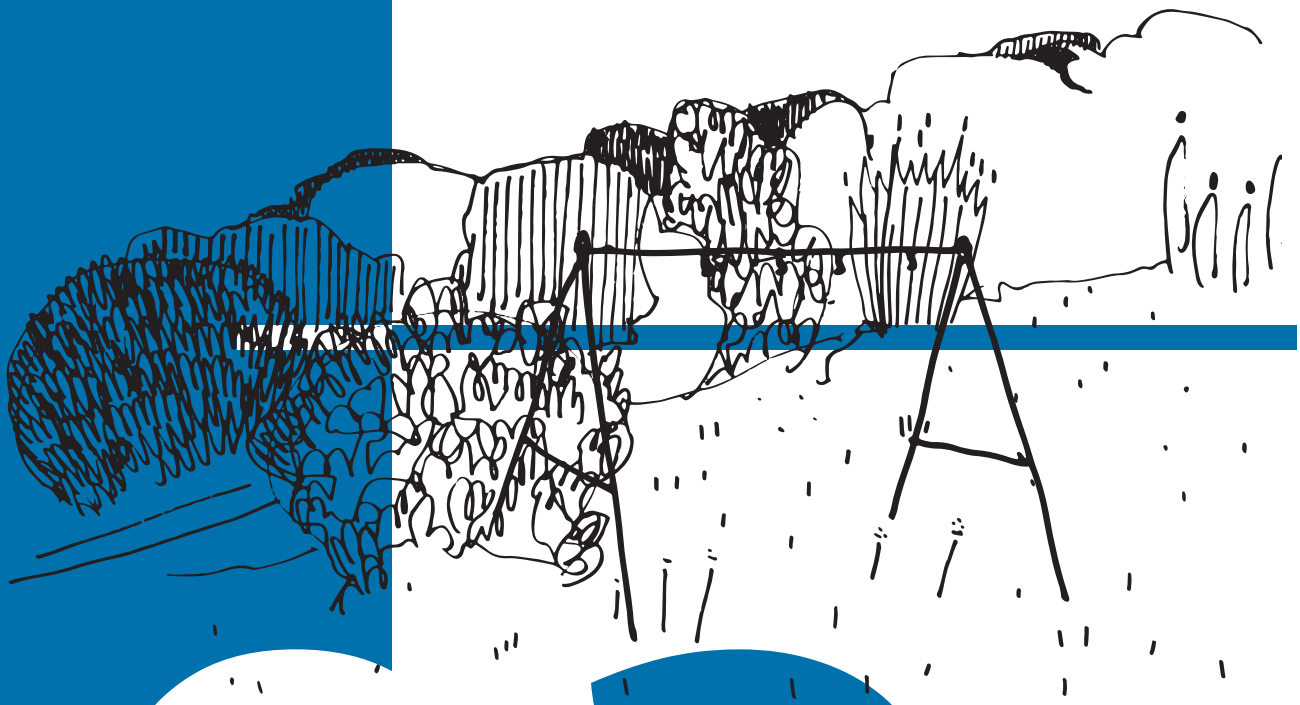

02

MISSION DE CONSEIL ET D'AIDE A LA DECISION AUPRES DES COLLECTIVITES

OBJECTIFS

- Accompagner au quotidien les collectivités (communes, intercommunalités, organismes publics dans leurs démarches de projet, à travers des missions de conseil, d'aide à la décision et d'accompagnement sur les thèmes de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage.
- Prolonger l'accompagnement jusqu'au lancement de la réalisation des projets, dans un objectif de qualité architecturale, paysagère, environnementale et urbanistique énoncées dans les missions de conseil.
- Intégrer l'économie de projet dès le lancement des missions de conseil, en anticipant le financement des projets des collectivités.

EXEMPLES D'ACTIONS PRÉVUES

- Établir des diagnostics croisés et des hypothèses d'aménagement et de gestion *(paysagers, architecturaux, urbanistiques)* à venir : observer les pratiques et clarifier les besoins, recenser les atouts et valeurs, évaluer les contraintes et définir le niveau d'intervention, jusqu'à la prise de décision.

- Offrir aux collectivités une vision globale des aides disponibles à plusieurs échelles à travers une fiche de financement avec les critères d'éligibilité, les documents attendus et les contacts.

- Conseiller les collectivités dans la rédaction du volet technique des pièces du marché de maîtrise d'œuvre (DCE) en lien avec les services des collectivités.

- Conseiller lors du lancement de consultations.

- Conseiller lors de la sélection des mandataires des marchés de maîtrise d'œuvre (de travaux ou d'études).

- Accompagner le maître d'ouvrage lors des phases diagnostic et esquisse au cours des missions de maîtrise d'œuvre.

- Faciliter l'implication des habitants et/ou futurs usagers sur les projections et enjeux du territoire *(mise en place d'ateliers sur la co-construction de projets, ateliers participatifs, promenades paysagères, promenades urbaines, présentations publiques de missions de conseil, journées d'information thématiques, expositions, fiches de synthèse partageables).*

- Fédérer les acteurs et croiser les regards avec les partenaires acteurs des territoires varois les Architectes des Bâtiments de France de l'UDAP du Var, les Architecte-Conseil et Paysagiste-Conseil de la DDTM, la DREAL, les Parcs Naturels Régionaux du département (Sainte-Baume, Verdon), l'AUDAT.VAR, la SPL ID83, les chargés de mission du réseau Natura 2000, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Var, la CAPEB du Var, l'Ordre des Architectes Paca, la Fédération Française du Paysage Paca/Corse, le Conseil Français des Urbanistes, etc...

- Mettre en place des résidences de professionnels de l'AUE : architectes, paysagistes, urbanistes, artistes au sein d'un territoire, dans le cadre de mission de conseil, de formation ou de sensibilisation.

MISSION DE CONSEIL ET D'AIDE A LA DECISION AUPRES DES PARTICULIERS

OBJECTIFS

→ Aller à la rencontre des pétitionnaires et s'ouvrir sur de nouveaux territoires avec des conseillers de l'AUE

EXEMPLES D'ACTIONS PREVUES

- Concertation avec les services instructeurs directement dans les collectivités.
- Mise en place de permanences au sein des collectivités ouvertes aux pétitionnaires sur les thèmes du paysage, de l'architecture et de l'urbanisme.
- Renforcer le dispositif des architectes-conseillers du CAUE Var.
- Proposer des permanences hebdomadaires au CAUE Var (le mercredi).

MISSION DE CONSEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS DES TERRITOIRES

OBJECTIFS

→ Promouvoir la qualité architecturale, paysagère, environnementale et urbanistique au sein des comités technique et de pilotage de démarches en cours.

EXEMPLES D'ACTIONS PREVUES

- Participation à des jurys.
- Participation à des comités techniques (CoTech), des comités de pilotage (CoPil), des commissions, au comité local de cohésion territoriale du Var (ANCT).

Former

03

PROPOSER UNE OFFRE DE FORMATION ANNUELLE POUR TOUS NOS PUBLICS

OBJECTIFS

- Former les professionnels, les élus et agents du territoire sur les évolutions techniques, réglementaires et normatives ainsi que sur les grands enjeux liés à la transition énergétique et environnementale à travers une programmation annuelle.
- Elargissement des publics aux acteurs du cadre bâti, des étudiants et des habitants.

EXEMPLES D'ACTIONS PRÉVUES

- Partenariat avec d'autres structures de formation (Envirobat.bdm, Ecole d'avignon, AUDAT.VAR, FFPPS...).
- Organisation de conférences-débats en collaboration avec la Fédération Française du Paysage de type «Expériences de paysage» ou aussi «Expériences d'urbanisme".
- Rencontres de la pierre sèche.
- Proposition d'un programme AUE de conférences pour donner la définition de l'AUE et apporter du savoir aux publics sous la forme de «Cours publics».
- Formation des instructeurs dans le cadre de réalisation de palettes chromatiques.

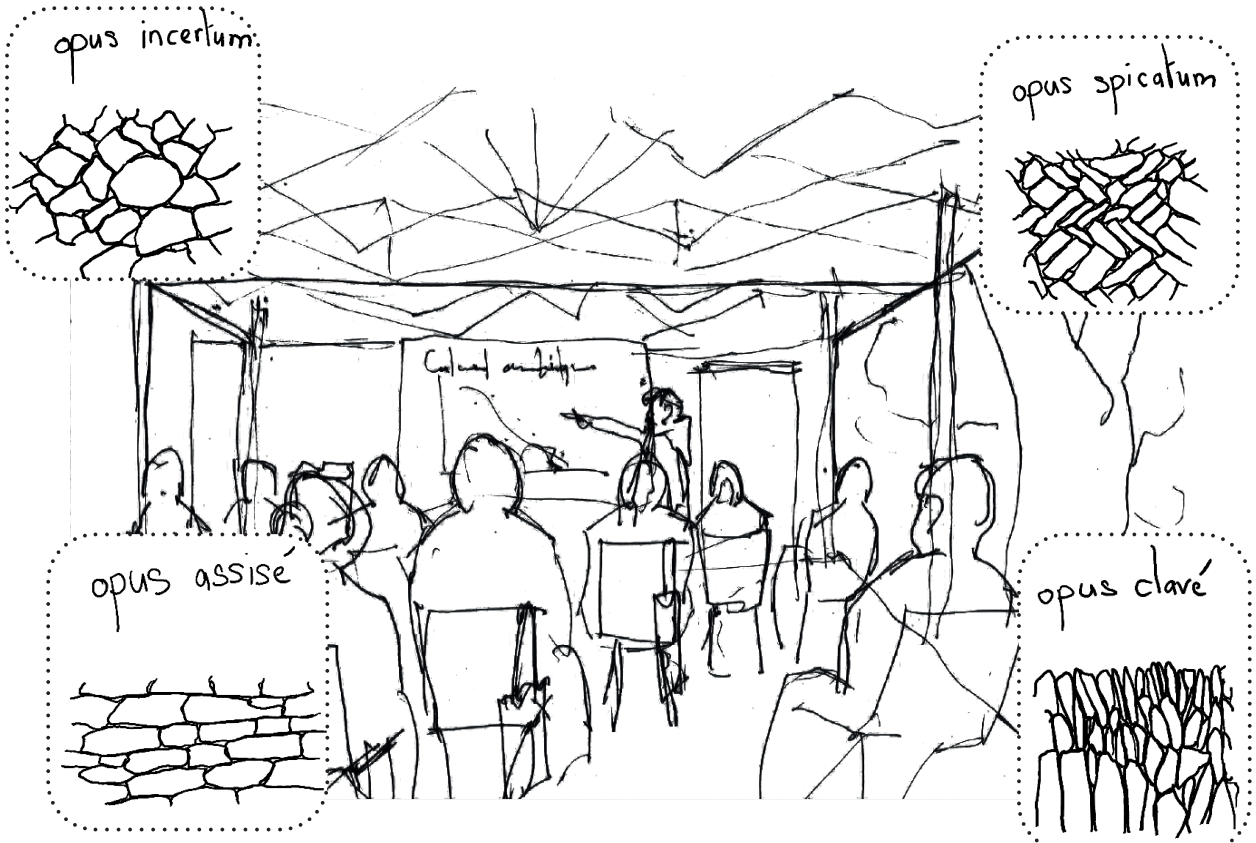

Sensibiliser

04

SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC À L'AUE&P

OBJECTIFS

- Offrir à un large public des rendez-vous réguliers pour s'ouvrir, comprendre et participer aux enjeux de l'AUE dans un contexte de transition écologique.
- Développer la transversalité entre mission sensibilisation et mission conseil.

EXEMPLES D'ACTIONS PRÉVUES

- Ateliers mensuels (adultes/enfants/famille) les samedis.
- Ateliers durant les vacances d'hiver, les vacances de Pâques et les vacances d'été.
- Exposition et médiations annuelles.
- Itinérance de nos expositions.
- Mise en place le dispositif «Cours Oasis» , principe des cours d'écoles perméables et fertiles dans 3 communes pilotes.
- Appuyer les actions de sensibilisation dans les communes bénéficiant d'une mission conseil.

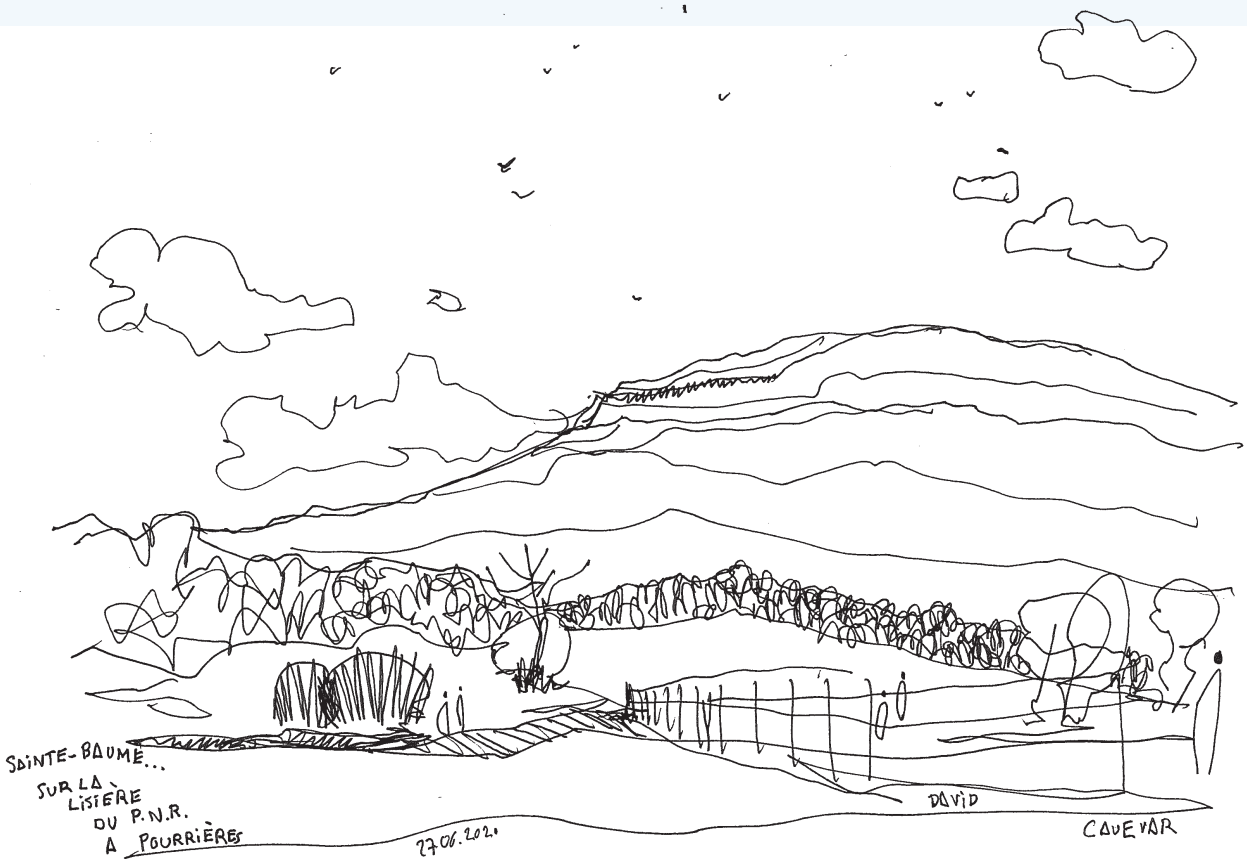

SENSIBILISATION DES SCOLAIRES (DE LA MATERNELLE AUX ÉTUDES SUPERIEURES)

OBJECTIFS

- Aider les jeunes générations à poser un regard curieux et avisé sur leur cadre de vie afin de mieux le connaître, mieux l'apprécier et le respecter et les préparer à devenir les acteurs éclairés de l'aménagement de la cité.
- Élargir le champ d'action auprès du milieu scolaire et hors temps scolaire complétant l'offre existante.
- Assurer une couverture départementale des interventions dans une volonté permanente de s'intégrer aux programmes nationaux et pédagogiques de l'Education nationale.
- Proposer des thématiques adaptées aux richesses et spécificités de chaque territoire.
- Présenter des réalisations récentes *(architecturales, urbanistiques, paysagères)* qui correspondent aux enjeux actuels de la société *(environnementaux notamment)*.
- Utiliser, créer des outils de sensibilisation variés *(évoluant en fonction des avancées technologiques)*.
- Associer les scolaires aux évènementiels CAUE *(JEP, JNArchi, exposition annuelle)*.
- Développer des filières sur des savoir-faire *(pierre sèche, ravalement façade à la chaux...)*

EXEMPLES D'ACTIONS PREVUES

- Adapter les interventions hors temps scolaire à des projets pédagogiques en milieu scolaire.
- Organiser des workshop transdiciplinaires, semaines d'immersion sur le territoire et des modules de formation sur les savoir-faire.
- Consolider la thématique « Architecture contemporaine » en ajoutant de nouveaux bâtiments « vertueux » à étudier et à visiter.
- Créer la thématique : « A la Découverte d'un projet paysager innovant et varois ».
- Faire participer le public scolaire à un projet spécifique (architectural, urbanistique ou paysager) sur leur commune dès son élaboration.
- Présenter aux enseignants Archistoire *(quand les stories existent et correspondent à leur projet de classe)* .
- Proposer des médiations sur une demi-journée pour les classes candidates non-retenues dans la sélection des ateliers CAUE.

ARCHISTOIRE

OBJECTIFS

- Enrichir l'outil numérique d'interprétation de l'AUE et de valorisation du territoire départemental.
- Elargir les usagers.
- Créér une base de données de référence des différentes missions du CAUE.

EXEMPLES D'ACTIONS PREVUES EN 2022

- Poursuivre la couverture départementale (Cavalaire, Sur les traces des monastères varois, promenade verte...).
- Créer et itérer un parcours jeune public.
- Adapter Archistoire pour une meilleure utilisation dans les programmes pédagogiques.
- Actualiser les stories déjà existantes pour suivre l'évolution architecturale, urbanistique et paysagère des territoires et apporter des compléments documentaires.
- Introduire dans l'application de nouvelles avancées technologiques.

Panorama N° 6 - Cloître Saint-Léonce (Baptistère)

Informer et communiquer

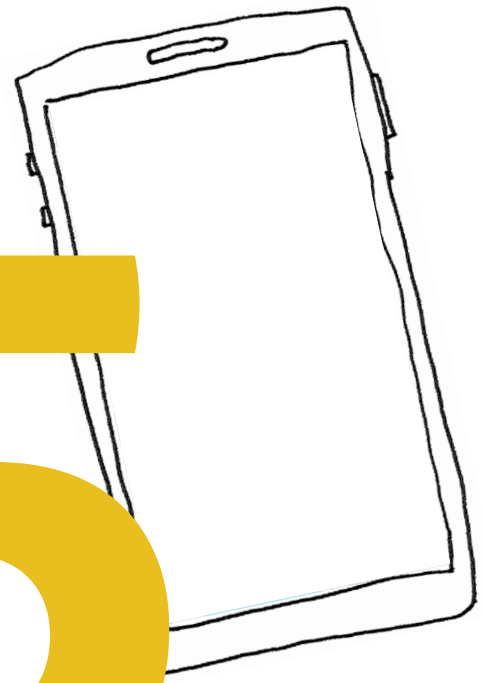

05

ASSURER UNE VEILLE ET UNE OBSERVATION DOCUMENTAIRE

OBJECTIFS

→ Rendre visible et accessible le fond documentaire du CAUE Var.

EXEMPLES D'ACTIONS PREVUES EN 2022

- Développer et diversifier notre fond documentaire *(constitution d'une médiathèque jeune public, poursuite de l'acquisition d'ouvrages en lien avec notre raison d'être, mise à disposition de podcasts, vidéos et webdocumentaires).*
- Encourager la consultation d'ouvrages par le public, les professionnels, les étudiants ...

COMMUNIQUER AUPRÈS DES PUBLICS ET OUVRIR NOS LOCAUX AUX PUBLICS

OBJECTIFS

→ Relater les missions du CAUE Var et des partenaires sur l'ensemble du territoire.

→ Elargir et fidéliser notre communauté varoise.

EXEMPLES D'ACTIONS PREVUES EN 2022

- Mise en ligne d'un nouveau site et mise à jour hebdomadaire de notre site web.
- Ouverture de nos locaux les samedis et mise à disposition d'espaces de travail pour les jeunes profesisonnels.
- Mise en avant des projets vertueux et des opérations pilotes du département.
- Réalisation de newsletters mensuels ciblées : à destination des élus, à destination des professionnels et à destination du grand public.
- Partage de nos actions sur nos réseaux sociaux et adaptation de notre discours à chaque réseau *(publication bi-hebdomadaire).*

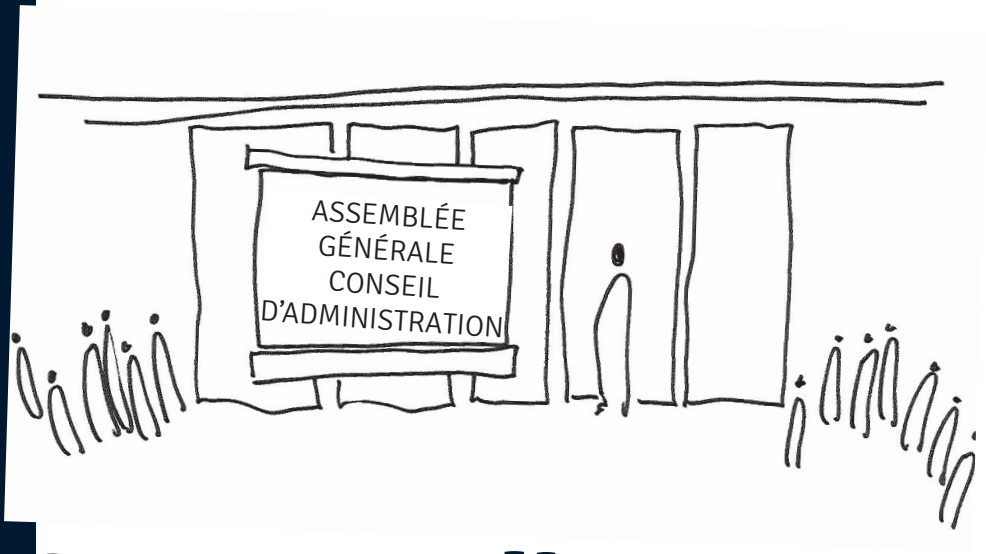

Le conseil d'administration

06

Représentants de l'Etat, membres de droit :

• Mme. Angélique RAJAONAH, Architecte des Bâtiments de France - Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine.
• M.Laurent BOULET, Directeur Départemental des Territoires et de la Mer.
• M. Olivier MILLANGUE, Inspecteur d'Académie, Directeur des Services Départementaux de l'Education Nationale.

Représentants élus des collectivités locales désignés par le Conseil départemental :

• M. Marc LAURIOL, Conseiller départemental du Var. Président du CAUE VAR. Directeur Général de l'ODEL Var.
• Mme. Manon FORTIAS, Vice-Présidente du Conseil départemental du Var et Conseillère municipale à la ville de Toulon.
• M. Sébastien BOURLIN, Conseiller départemental du Var et Maire de Pourrières.
• M. Dominique LAIN, Vice-Président du Conseil départemental et Maire du Luc en Provence.
• Mme. Chantal LASSOUTANIE, Conseillère départementale du Var et 1ère Adjointe au Maire de Brignoles.
• M. Christian SIMON, Maire de la Crau, Vice-Président de la Communauté d'agglomération TPM.

Représentants des personnes qualifiées, désignés par le Préfet :

Quatre représentants des professions concernées :
• M. Jean-Marc DELLUC, Fédération du BTP du Var.
• M. Thierry BION, Chambre des métiers et de l'artisanat du Var.
• Mme. Pascale BARTOLI, Présidente du Syndicat des Architectes du Var
• Mme. Véronique TOUSSAINT, Représentant de l'Ordre des Architectes
Deux personnes qualifiées :
• Mme. Annie COMBES, Présidente de l'AVSANE.
• M. Marc ESPONDA, Directeur de la maison départementale de l'habitat, Soliha/Adil du Var.

Membres élus au scrutin secret par l'Assemblée Générale :

• M. Grégoire CHAILLEUX, Gérant de la société 9b+
• M. Jean-Luc COULOMB, Architecte
• M. Christian LUYTON, Architecte-Urbaniste - Président d'honneur de la Société Française des Urbaniste (SFU)
• M. Frédéric PASQUALINI, Architecte
• M. Nikola WATTE, Paysagiste

Représentant du personnel :

• Mme. Mireille ALLEGRINI, salariée CAUE VAR

Membres du Conseil d'administration au 1er mai 2022

L'équipe du CAUE Var

07

Si chacun a un poste défini, tous travaillent à la réussite de la vie du CAUE Var, en transversalité et complémentarité !

Wilfrid Jaubert
Directeur Général

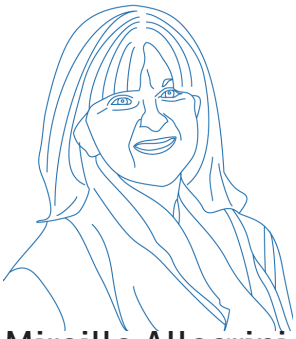

Mireille Allegrini
Accueil - Secrétariat - Documentation

Maxime Anton
Chargé de mission architecture

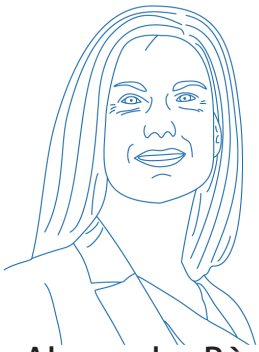

Alexandra Bès
Administration générale

Pierre David
Chargé de mission paysage

Julie Le Berre
Chargée de mission sensibilisation

Éric Marro
Chargé de mission conseil et formation

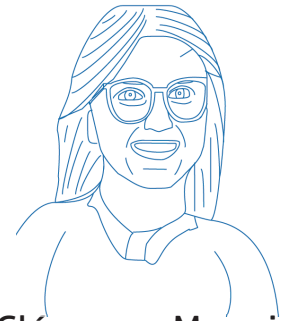

Clémence Mounier
Chargée de communication

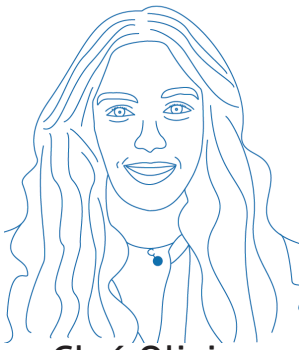

Cloé Olivier
Chargée de recherche de financement et de communication

Emmanuelle Pons
Chargée de mission architecture

Jocelyne Payet
Coordination Comptabilité Juridique - RH

Christiane Regy
Chargée de mission sensibilisation

Membres du Conseil d'administration au 1er mai 2022

NOTES

Le CAUE VAR en bref

Qui peut consulter le CAUE VAR ?

Habitants, collectivités, enseignants, professionnels, acteurs de l'aménagement du cadre de vie qui recherchent une information, une aide dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Pourquoi consulter le CAUE VAR ?

Soucieux de la qualité de votre cadre de vie et de sa compréhension, vous recherchez le conseil d'un professionnel compétent et indépendant pour valoriser votre projet.

Quand consulter le CAUE VAR ?

Le plus en amont possible de votre projet de construction, réhabilitation, aménagement, transmission culturelle et pédagogique.

Où trouver le CAUE VAR ?

04 94 22 65 75
26 place Vincent Raspail
83000-Toulon
contact@cauevar.fr
www.cauevar.fr